

**EXTRAIT DU DOCUMENT « SYNTHÈSE DES DÉCISIONS/DÉLIBÉRATIONS »  
SUITE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021  
POUR COMMUNICATION ORALE EN CONSEIL MUNICIPAL**

A l'occasion du conseil communautaire en date du 18 mars 2021, parmi les décisions/délibérations, en voici quelques-unes à porter plus particulièrement à l'attention de votre conseil municipal à l'occasion de la prochaine réunion de celui-ci.

**Commissions de travail - Rajout d'une commission « Tourisme » et d'une commission « Gens du voyage », rajout d'un membre à la commission « Enfance/jeunesse »**

Le conseil communautaire a décidé la mise en place :

- d'une commission « Tourisme » animée par Annick Forestier (Joze) avec Sylvie Exbrayat (Crevant-Laveine), Anne-Marie Olivon (Lezoux) et Patricia Lachamp (Orléat)
- d'une commission « Gens du voyage » animée par Danielle Granouillet (Bort L'Etang) avec Daniel Peynon (Joze), Agnès Tartry Lavest (Crevant-Laveine), Yannick Dupoué (Seychalles), Florent Moneyron (Peschadoires)

Julie Montbrizon (Culhat) souhaite intégrer la commission « Enfance -Jeunesse ».

Ces commissions de travail et leurs représentant.e.s sont adoptés par un vote à l'unanimité.

**Finances – adhésions et cotisations à divers organismes pour 2021 – vote des comptes administratifs 2020 – approbation des comptes de gestion 2020 – affectations des résultats d'exercices 2021**

Le montant des adhésions / participations de la CCEDA à divers organismes pour 2021 permettant ainsi l'exercice des compétences est adopté par l'Assemblée par un vote à l'unanimité.

Les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ZA « le Bournat », « parc d'activités intercommunal », « pôle commercial », « SPANC » 2020 sont adoptés par l'Assemblée à l'unanimité (la Présidente ne participant pas au vote).

Les comptes de gestion du budget principal 2020 et des budgets annexes ZA « le Bournat », « parc d'activités intercommunal », « pôle commercial », « SPANC » 2020, transmis par le trésorier de Lezoux, sont adoptés à l'unanimité.

Les comptes du budget principal étant excédentaires en fonctionnement et en investissement, il n'y a pas d'affectation du résultat de l'exercice 2021 au 1068. La délibération est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

Les comptes des budgets annexes « pôle commercial » et « SPANC » étant déficitaires en fonctionnement et en investissement, il n'y a pas d'affectation des résultats des exercices 2021 au 1068. La délibération est adoptée par l'Assemblée à l'**unanimité**.

## **Programme petites Villes de Demain – Convention**

Afin que Lezoux puisse bénéficier du programme, la convention « Petites Villes de Demain » dans le cadre du plan de relance signée avec l'Etat est approuvée par l'Assemblée par un vote à l'**unanimité**.

## **Affaires diverses**

M. Fricker informe les délégués qu'un questionnaire sur les besoins en services mutualisés va être transmis aux communes. Il est à retourner avant le 20 avril 2021.

Les communes ont reçu une demande du parc naturel régional du Livradois-Forez afin d'être associées dans la réflexion sur le nouveau périmètre de la charte. Il est proposé que la CCEDA fasse un courrier au nom de l'ensemble des communes en demandant à être associée à cette démarche.

***L'ensemble des délibérations sont consultables sur le site Internet de la communauté de communes Entre Dore et Allier, [www.ccdoreallier.fr](http://www.ccdoreallier.fr), rubrique « en un clic » puis « décisions communautaires »***